Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Conducteur Engins, veuillez visiter :
bpconducteurdengins.fr/annales-sujets-et-corriges

SOMMAIRE

PIECES ECRITES	**PAGE 2**	• EXTRAIT DU CCTP
PIECES GRAPHIQUES	**PAGE 2**	• EXTRAIT DU PLAN D'AMENAGEMENT
TRAVAIL A FAIRE	**PAGE 3**	• PLAN D'IMPLANTATION • FICHE CONTRAT
DOCUMENTS TECHNIQUES	**PAGE 4**	• TYPES DE BORDURES • POSE DE BOUDURES
NOTATION	**PAGE 5**	• PROPOSITION DE BAREME

NOM du candidat : ……

Prénom du candidat : ……..

Numéro de candidat : ……

BREVET PROFESSIONNEL
CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER DE TRAVAUX PUBLICS



Session 2015

EPREUVE E2	**REALISATION ET MISE EN OEUVRE**
SOUS-EPREUVE U.22	**SPECIALITES CONNEXES** **CANALISATION & VRD**

SUJET

N° de l'étude	Activités et documents	Barème	Durée conseillée
0	Lecture du dossier		15 mn
1	Préparation	/ 2	15 mn
2	Implantation	….. / 5	30 mn
3	Pose des éléments routiers	…. / 10	2 h 30 mn
4	Finitions	…. / 3	30 mn

Note sur 20 points

Base Nationale des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

EXTRAIT DU CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Article I.1 OBJET DU MARCHÉ – NATURE DES TRAVAUX

Création d'un parc de stationnement

Les travaux se dérouleront sur la **commune de SAINTE COLOMBE**, dans le département de Seine-et-Marne.

Article I.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux comprennent notamment :

- ✓ Les Travaux Préparatoires,
- ✓ Les Terrassements particuliers,
- ✓ La Voirie et les Revêtements,
- ✓ Les Prestations diverses.

Article I.2.4 La Voirie et les Revêtements

Les structures de base établies par le maître d'œuvre sont les suivantes :

Trottoir
Grave ciment GNT 0/31.5 sur 15 cm
Béton bitumineux 0/6 sur 4 cm

Voirie (sur couche de fondation déjà réalisée béton concassé 80/130 de 40 cm)
Grave naturelle GNT 0/31.5 sur 20 cm
Béton bitumineux SG/0/10 sur 6 cm

Article I.2.4.1 Documents de référence contractuels

Les ouvrages devront répondre aux conditions et prescriptions des documents techniques qui leur sont applicables

Article I.2.4.2 Description des travaux

Les travaux comprendront :

- ✓ l'implantation des ouvrages à réaliser,
- ✓ la fourniture des matériaux constituants, les trottoirs, la voirie et les revêtements.
- ✓ la mise en œuvre de ces matériaux,
- ✓ les découpes et engravures nécessaires aux raccordements à l'existant,
- ✓ la mise à niveau définitive des ouvrages et remplacement de tous tampons existants désignés,
- ✓ la réalisation des essais et des contrôles.

L'ensemble des matériaux mis en place devront répondre aux exigences du décret 2002-1251.

Article II.5.3.5 Les ciments et bétons

Les ciments employés auront les caractéristiques suivantes :

UTILISATION	DOSAGE kg/m3	CLASSE MINIMALE
Mortier ou ciment	400	45
Béton de propreté	150	45
Béton pour massifs et fondations des bordures	250	45
Autres bétons non armé	300	45
Béton coulé dans l'eau	350	45
Béton armé	350	45

Pour le béton, la granularité des gravillons sera du 5/25 mm.

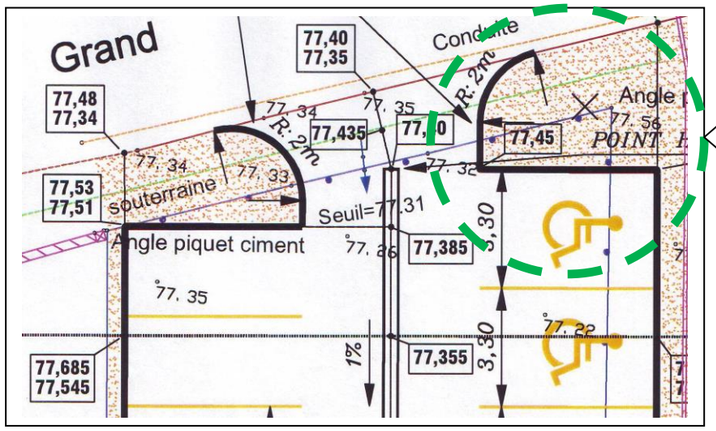
Article II 5.3.9 Les bordures et caniveaux en béton

Les bordures et caniveaux en béton répondront aux spécifications du fascicule 31 du CCTG et à la norme NF P 98-302. Ils seront constitués par des éléments préfabriqués en béton de ciment coulés en pleine masse, de classe 100 + R.

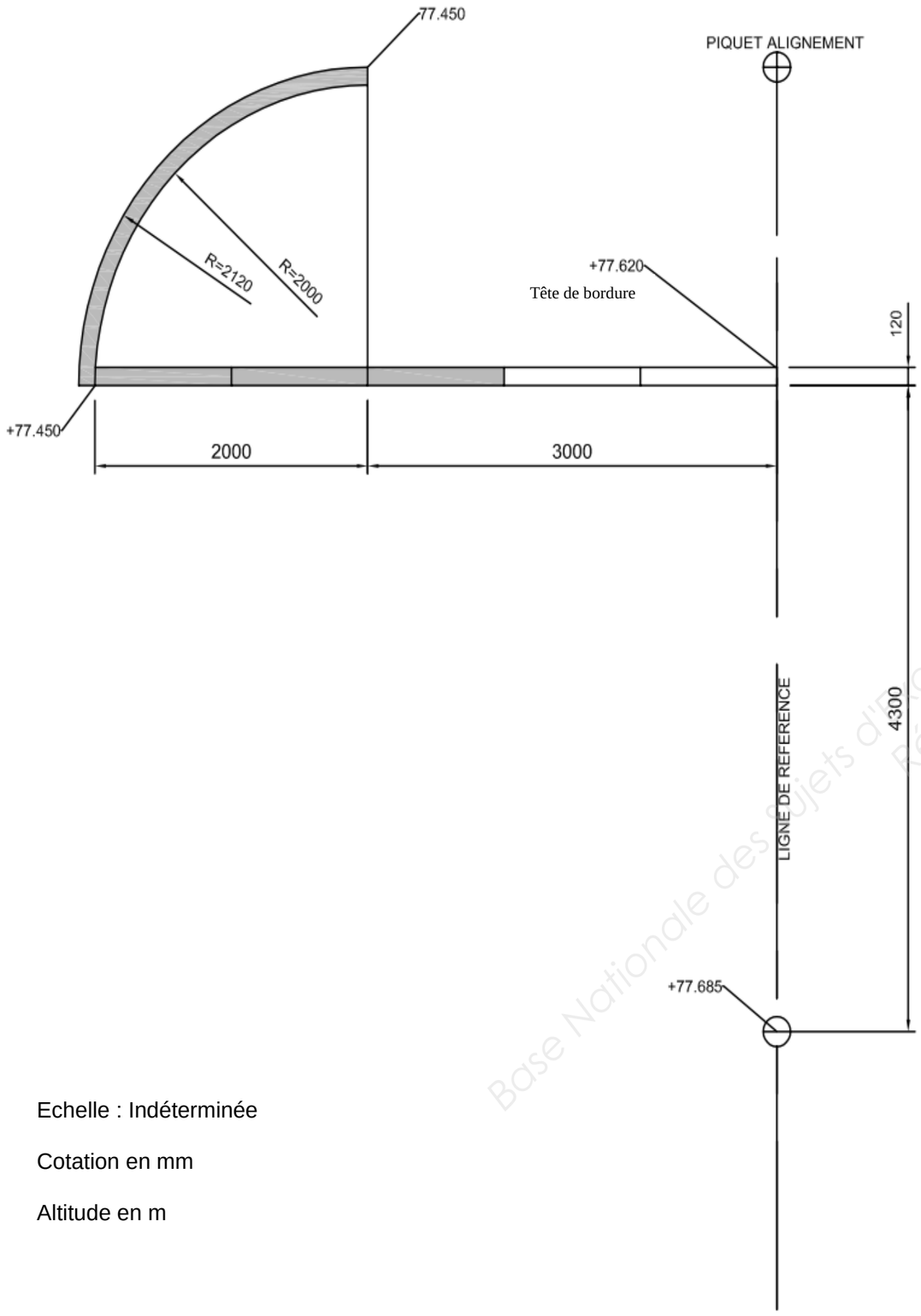
Pour les courbes de rayon inférieur à 20m, l'Entrepreneur approvisionnera des éléments de 0,33m de long ou autre selon les spécificités des bordures.

Les tolérances de mise en œuvre et respect du fil d'eau sont conformes à l'art. 9.3 du Fascicule 31.

EXTRAIT DU PLAN DE L'AMENAGEMENT



Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé



Echelle : Indéterminée

Cotation en mm

Altitude en m

Situation sur le terrain d'application :

Vous disposez d'une zone de travail de 10.00 x 8.00 pour organiser votre stockage et réaliser l'ouvrage
Deux piquets matérialisent la ligne de référence
Un piquet matérialise le point d'origine et d'altitude de référence (+77.685)

Vous ne réalisez que la partie d'ouvrage grisée

Fiche contrat

Ce que vous avez à effectuer :

- Délimiter et sécuriser la zone de chantier
- Implanter l'ouvrage au sol
- Mettre en place les fiches d'implantation.
- Identifier et approvisionner les matériaux nécessaires à la réalisation
- Poser les bordures de trottoir type T1.
- Confectionner le béton de pose
- Réaliser les joints en mortier.

On vous donne :

- Un dossier sujet
- Une zone de travail.
- Les cotes d'altitude sont au niveau des têtes de bordures
- 3 Bordures T1 en 1ml
- 9 Bordures T1 en 0,33 m
- 200 l de mélange 0/20 ou sable 0/5
- 20 l de sable 0/2
- 2 sacs de ciment CEM II
- Une bombe de traçage
- Une auge
- Une massette
- Un niveau à bulle
- Une truelle lisseuse
- Un cordeau
- Une règle aluminium de 3m
- 4 fiches d'implantation
- Une pelle
- Un lève bordures

Base Nationale des sujets d'examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

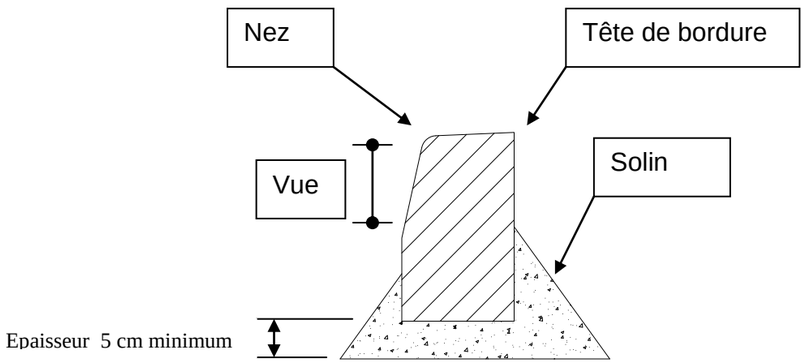
On exige de vous :

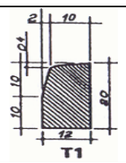
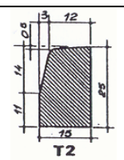
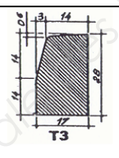
- Le respect des plans d'exécution.
- Le respect des consignes de mise en œuvre.
- Le respect des tolérances.
- Le respect du délai d'exécution.
- Le respect du dosage du béton de pose suivant les consignes du centre d'examen

Les Éléments de voirie

Présentation
Il existe une grande variété de modèles :
(Les franchissables, et les non franchissables)

Terminologie



BORDURES	 T1	 T2	 T3
LONGUEUR	1 m	1 m	1 m
LARGEUR	12 cm	15 cm	17 cm
HAUTEUR	20 cm	25 cm	28 cm
MATERIAU	BETON	BETON	BETON
POIDS	53 KG env.	83 KG env.	104 KG env.

LES SOLINS ET LES EPAULEMENTS

POSE DES BORDURES

Les bordures sont posées :

-Soit sur un lit de béton frais classe B 15
-Soit après confection d'une fondation en béton, interposition d'un mortier d'au moins 1cm d'épaisseur dosé à 300 kg de ciment/M^3
-Soit sur bordure de calage de rive avec interposition d'un bain de mortier identique au précédent

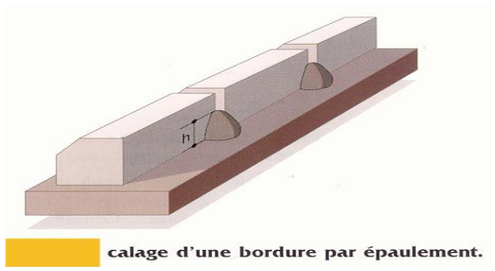



CALAGE

Le calage arrière dont le rôle est de s'opposer au déplacement et au renversement des bordures est impératif.
Il peut être réalisé par :

-Un solin en continu
-Un épaulement au niveau de chaque joint
-Une bordure de calage de rive

Dans le cas d'un épaulement ou d'un solin, la hauteur << h >> est au moins égale à la moitié de celle de la bordure mise en œuvre. Le béton doit être le même que celui utilisé pour les fondations



calage d'une bordure par épaulement.

L'absence de calage peut conduire à des désordres (désalignement, rupture de bordures……)

NOTA : Lorsque le trottoir est prévu en béton coulé en place, on réalisera un calage provisoire qui sera enlevé avant le coulage du béton qui assurera le calage définitif.

Réseau National des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel

Proposition de barème de correction

	Point de contrôle	A	B	C
	Implantation			
	Altitude des piquets d'implantation	Juste	+/- 5mm	> 5mm
	Conformité de l'ouvrage	Juste	+/- 5mm	> 5mm
	Rayon et pose des fiches circulaires	Juste	+/- 5mm	> 5mm
	Éléments routiers			
	Approvisionnement	Complet	Incomplet	Mauvais
	Stockage	Judicieux	Problématique	Dangereux
	Position des éléments T1	Sur le tracé	+/- 5mm	> 5mm
	Verticalité des éléments	D'aplomb	+/- 2mm	> 2mm
	Altitude en tête de bordure	Parfaite	+/- 5mm	> 5mm
	Régularité et aspect des joints	Régulier		Irrégulier
	Qualité du béton	Conforme		Non conforme
	Aspect général de l'ouvrage et sécurité			
	Zone propre et sécurisée	Oui	Parfois	Jamais
	Etat des éléments de voirie posés	Propre		Sale
	Port des EPI	Oui	Incomplet	Non

Valorisation des pointages	Pointage	Valeurs	Sous totaux	Numéro du candidat
Colonne A		3		
Colonne B		1		
Colonne C		0		
		Total	/ 39	**/ 20**

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.